

***Bâtissons ensemble le tourisme du monde d'après !***  
**Appel à candidatures de solutions touristiques innovantes**  
**post épidémie Covid 19**

**1- Contexte de l'Appel à candidatures**

L'épidémie Covid-19 constitue la plus grave crise que le tourisme mondial et français ait eu à affronter depuis la deuxième guerre mondiale. En s'inspirant de l'Organisation Mondiale du Tourisme, qui a appelé les startups à proposer des idées, et à l'initiative de Atout France et du Welcome City Lab dans le cadre de leur partenariat, est lancé un appel à candidatures aux entreprises ou startups prêtes à proposer des solutions innovantes pour contribuer à bâtir le tourisme de demain, dont la France a besoin.

Cet appel à candidatures est organisé avec la collaboration de :

- **Sponsors qui apportent une contribution financière**  
Crédit Agricole / Le Village by CA  
Société d'Exploitation de la Tour Eiffel (SETE)  
VINCI Airports
- **Parrains proposant une expérimentation terrain**  
ADN Tourisme (Fédération nationale des organismes institutionnels du tourisme)  
Groupe ADP  
RMN-GP
- **Institutionnels proposant un accompagnement /coaching**  
Atout France  
La Banque des Territoires  
Bpifrance  
France Tourisme Lab  
Welcome City Lab

**Et en partenariat avec**

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères  
Le Ministère de l'Economie et des Finances  
Le Ministère de la Culture

La situation sanitaire fragilisera les déplacements internationaux. Sans qu'il soit possible d'avancer des certitudes sur le tourisme de demain, on peut prévoir qu'une période privilégiant l'activité domestique et des flux de proximité européens s'ouvre en France. Il s'agira d'instaurer chez les touristes une confiance renouvelée en proposant et en rendant lisibles auprès des consommateurs de nouvelles garanties sanitaires et en favorisant l'acquisition de nouvelles habitudes touristiques.

L'enjeu est d'inscrire les réponses apportées à ces évolutions dans un mouvement accéléré vers un tourisme plus respectueux des exigences d'un développement durable :

- Diversification de l'offre touristique
- Meilleure répartition des flux touristiques dans l'espace en France
- Amélioration des expériences de visites
- Renforcement des filières d'approvisionnement de proximité et valorisation des savoir-faire et produits locaux
- Réduction de la consommation énergétique, du volume des déchets liés au tourisme et des émissions de GES sur l'ensemble de la chaîne de valeur
- Evolution des modalités d'échanges et de rencontres professionnelles
- Développement d'offres de proximité y compris des offres plus participatives et associant davantage les citoyens à la valorisation et au rayonnement de leurs territoires

Afin de participer à l'émergence de nouveaux outils ou protocoles favorisant la mutualisation et la collaboration des acteurs en matière de collecte et d'exploitation des données, les porteurs de projets pourront s'appuyer sur des dispositifs développés par l'Etat pour mettre au point leurs solutions innovantes. DATA tourisme, la plateforme nationale de collecte, traitement et diffusion de la donnée touristique en open data, assure aux porteurs de projets un accès libre à une donnée institutionnelle fiable et qualifiée, correspondant à plus de 300.000 points d'intérêt issus de la quasi-totalité du territoire français.

## **2- Objectifs**

L'objectif principal de cet appel à candidatures est de permettre à la destination France (métropole et outre-mer) de relancer plus rapidement son attractivité touristique fortement impactée par la crise, vis-à-vis des visiteurs français ou internationaux, mais également d'aider ses entreprises touristiques à intégrer plus rapidement des innovations utiles à leur développement dans le monde post épidémie Covid-19.

Tout type d'innovation sera pris en considération dès lors qu'il apporte des solutions pour aider le secteur du tourisme à faire face aux conséquences de la pandémie, et/ou en accélérer le rebond : innovation de service, d'usage, d'équipement de protection, de processus (afin notamment d'abaisser les points morts d'activité au regard d'éventuelles contraintes capacitaires), de gouvernance, de formation, qu'elle soit basée ou non sur les technologies numériques.

L'objectif de cet appel à candidatures est d'accélérer le développement de nouvelles solutions, de leur permettre de se déployer à une échelle plus large ou encore de permettre à des solutions, déjà opérationnelles dans d'autres secteurs, de trouver de nouveaux champs d'application touristique, ou de se déployer à une échelle plus large.

## **3- Contenus de l'accompagnement proposé aux lauréats**

Outre la visibilité donnée à l'occasion de l'évènement officiel organisé pour présenter les lauréats à la presse avec l'ensemble du jury, les lauréats bénéficieront des modalités suivantes :

Un soutien apporté par les sponsors, parrains et partenaires, qui pourra se traduire, soit par un apport financier de l'ordre de 5 000<sup>e</sup> HT / lauréat, soit en équivalent accompagnement/coaching en ingénierie et/ou en appui au déploiement de leur solution via des expérimentations sur les sites des partenaires, selon les profils des entreprises retenues et leurs besoins (cf détails des propositions des partenaires en annexe).

Le jury se prononcera sur le ou les soutien(s) les plus appropriés selon les profils des entreprises retenues et leurs besoins.

### **De la part des sponsors**

- Crédit Agricole / Le Village by CA : accompagnement/proposition aux lauréats d'être directement présentés à un comité de sélection d'un des accélérateurs du réseau des Villages by CA.
- Société d'Exploitation de la Tour Eiffel (SETE) : expérimentation sur site.
- VINCI Airports : dotation financière pour les lauréats, accompagnement par des experts aéroportuaires, mise à disposition des aéroports français comme terrains d'expérimentation, possible déploiement des innovations retenues sur l'ensemble du réseau de VINCI Airports dans le monde.

### **De la part des parrains**

- ADN Tourisme (Fédération nationale des organismes institutionnels du tourisme) : valorisation des lauréats sur [www.adn-tourisme.fr](http://www.adn-tourisme.fr) et auprès de ses adhérents via son espace extranet ; RDV privilégié avec un membre de l'équipe fédérale et mise en relation avec un panel d'adhérents ; aide à l'identification de terrains d'expérimentation.
- Groupe ADP : expérimentation sur site avec un des lauréats.
- RMN-GP : RMN-GP : expérimentation au Grand Palais, au Musée du Luxembourg ou dans un musée partenaire.

### **De la part des institutionnels et de l'Etat**

- Atout France : valorisation des lauréats sur [www.atout-france.fr](http://www.atout-france.fr) et dans les outils corporate en France et à l'international, médiatisation presse et B2B pour contribuer au déploiement accéléré de la solution, diagnostic d'appui à l'internationalisation.
- Welcome City Lab : entrée possible dans l'incubateur sous réserve de places disponibles, et dans les conditions tarifaires habituelles.
- Banque des Territoires : apport en appui conseil – ingénierie ou déploiement opérationnel, dans le cadre de son partenariat avec Atout France.
- Bpifrance : information privilégiée sur les dispositifs d'appui à la reprise spécifiques au tourisme (offre 100% digital, parcours rebond, fonds petits tickets...) et RDV privilégié avec la promotion d'accéléérés de l'accélérateur tourisme + possibilité de solliciter des diagnostics dédiés aux sociétés innovantes et d'activer des prestations de

conseil cofinancées à hauteur de 80%. Possibilité d'accompagnement d'un lauréat au CES Las Vegas et inscription dans un programme d'immersion/accélération aux Etats-Unis.

- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : participation financière à la dotation pour les lauréats ; visibilité auprès du réseau diplomatique.
- Ministère de l'Economie et des Finances et son réseau France Tourisme Lab : entrée possible dans un incubateur/accélérateur du réseau France Tourisme Lab, sous réserve de places disponibles et dans les conditions tarifaires habituelles.
- Ministère de la Culture : possibilité d'accompagner les porteurs de projets dans le cadrage et la mise en œuvre de certaines initiatives au travers d'un appui méthodologique et de conseil dédié. Par ailleurs, le ministère pourra faciliter l'identification de terrains d'expérimentation permettant la réalisation et le déploiement de certains services.

#### **4- Critères d'éligibilité**

##### **Cibles des solutions innovantes**

Les cibles des solutions proposées par les startups ou les entreprises peuvent relever des 3 catégories suivantes : les personnes, les entreprises, les territoires.

##### **Domaines/Champs d'activités**

Sont recherchées en particulier les innovations dans les domaines suivants :

- Réassurance sanitaire des destinations et des sites touristiques (hébergements, équipements, lieux culturels, infrastructures de transport etc) suite à la mise en place de nouveaux protocoles ;
- Nouveaux équipements de protection individuelle ou collective permettant de respecter les règles sanitaires tout en facilitant les échanges, les visites, les expériences ;
- Nouvelle gestion des flux de circulation des publics prenant en compte les impératifs de distanciation sociale et les contraintes sanitaires tant en anticipation que sur place ;

- Solutions innovantes de digitalisation ou de médiation des événements, des monuments, des musées, des sites avec services de réalité augmentée ;
- Promotion digitale, géolocalisée, vérifiée de l'offre de services touristiques et culturels
- Solutions d'accompagnement de visite en autonomie de type réalité augmentée, y compris sur mobiles ;
- Modes de communication post crise de façon différenciée ;
- Activités touristiques sobres en tout de type de consommation et en émissions de gaz à effet de serre ;
- Innovations sur la vente à emporter et la restauration permettant de réduire le volume de déchets liés à la consommation alimentaire sur site ;
- Contribution au travail de réassurance engagé par les infrastructures touristiques, notamment de transport, pour retrouver la confiance des passagers à voyager ;
- Tourisme durable, équitable, responsable ;
- Solutions facilitant les démarches participatives et collaboratives des citoyens ;
- Services et produits permettant de nouveaux types de coopération et rapprochant les acteurs des différents secteurs (tourisme, culture, économie sociale et solidaire, etc.).

## **5- Modalités de candidature et de sélection**

### **Dossier de candidature**

Le dossier de candidature ne devra pas dépasser 10 pages hors annexes éventuelles.

Il sera structuré comme suit :

- a. Raison sociale de la structure, présentation de son dirigeant et de l'équipe projet mobilisée qui sera l'interlocuteur si le projet est retenu.
- b. Présentation du contexte de la candidature
- c. Présentation du projet
- d. Calendrier de réalisation
- e. Business Plan et Plan de financement

Les annexes peuvent inclure tout document utile à l'analyse de la candidature.

## Critères de sélection

- Caractère innovant des solutions proposées (au regard de l'existant)
- Solutions immédiatement opérationnelles, nécessitant un coup de pouce pour accélérer leur développement, déployer de nouvelles applications ou changer d'échelle
- Crédibilité du business plan
- Capacité à avoir un impact économique, sociétal et environnemental fort sur les territoires
- Contribution à l'attractivité touristique de la France ou à la compétitivité de ses entreprises

## Modalités de sélection

Les candidatures présentées seront soumises à une pré-sélection des membres du jury. Le jury sera constitué d'un représentant de chacun des sponsors, parrains et partenaires de l'appel à projets : Atout France, le Welcome City Lab, le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, le Ministère de l'Economie et des Finances et son réseau France Tourisme Lab, le Ministère de la Culture, ADN Tourisme, la Banque des Territoires, Bpifrance, Crédit Agricole/Le Village by CA, le Groupe ADP, RMN-GP, Société d'Exploitation de la Tour Eiffel (SETE), Vinci Airports, intervenant dans les domaines de l'investissement et de l'innovation en tourisme et ayant une expertise en matière de développement économique et de rayonnement international. Il sera co-présidé par Atout France et le Welcome City Lab.

Les candidatures sont à déposer sur le site <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appelcandidatures-solutionstouristiquesinnovantes>

en français ou en anglais pour **le mercredi 8 juillet 23H59 au plus tard**. Le respect de la confidentialité des dossiers de candidature est garanti par les membres du jury.

Les candidats présélectionnés seront sollicités pour une présentation orale, en français ou en anglais, en visioconférence ou présentiel le **jeudi 23 juillet 2020 entre 9H et 19H**.

10 lauréats au maximum pourront être retenus.

## 6- Garanties relatives à la conservation des données

En ce qui concerne la collecte de données personnelles, les données collectées par Atout France seront soumises au respect :

- de la réglementation applicable en France et dans l'Union européenne dans le domaine de la protection des données à caractère personnel (« réglementation Informatique et libertés »), incluant notamment :
- de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et ses éventuelles mises à jour ;
- du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (règlement général sur la protection des données) abrogeant la Directive 95/46/CE, applicable à partir du 25 mai 2018 ;
- dans le cas échéant, les textes adoptés au sein de l'Union européenne et les lois locales susceptibles de s'appliquer aux données à caractère personnel traitées dans le cadre du marché ; et
- au textes et décisions émanant d'autorités de contrôle, notamment de la Commission nationale de l'Informatique et des libertés (Cnil).

Les dossiers des entreprises candidates seront partagés avec les partenaires de Atout France détaillés dans le cahier des charges de cet appel à candidatures. Ces entreprises seront à leur tour responsables pour chacune d'entre elle, du traitement indépendant et non-conjoint à la réception des données et de leur utilisation dans le cadre juridique qui leur est propre.

Pour plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles et sur vos droits [https://assets.france.fr/int/legal/mentions\\_informations\\_atoutfrance-FR.pdf](https://assets.france.fr/int/legal/mentions_informations_atoutfrance-FR.pdf)

Vous pouvez également vous adresser à l'adresse suivante : [contact.rgpd@atout-france.fr](mailto:contact.rgpd@atout-france.fr) ou Atout France - Service Juridique – 200/216 rue Raymond Losserand - CS 60043 - 75680 PARIS Cedex 14 – France.

## 7- Renseignements

Les demandes de renseignements pourront être déposées sur le site [www.demarches-simplifiees.fr](http://www.demarches-simplifiees.fr) ou envoyées par mail à [formations@atout-france.fr](mailto:formations@atout-france.fr)



En partenariat avec

### SPONSORS

---



### PARRAINS

---



### EN PARTENARIAT avec

---

